

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 26 novembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/11/26-0/03

Commission n° 7 - Finances

Rapporteur :

OBJET : Vœu relatif au financement des allocations universelles de solidarité.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Règlement intérieur du Conseil général, notamment dans son article 66,

VU l'avis de la Commission précitée,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

CONSIDERANT que les départements représentent l'échelon le mieux adapté pour promouvoir et mettre en œuvre la solidarité des hommes et des territoires,

CONSIDERANT que les inquiétudes sont grandes quant à la dégradation des finances départementales liée au dynamisme des allocations universelles de solidarité versées pour le compte de l'Etat,

CONSIDERANT les rapports publics sur les finances départementales attestant de la singularité des départements qui doivent verser trois allocations universelles de solidarité (APA, PCH, RSA) pour le compte de l'Etat, sans avoir de maîtrise sur elles, et dont l'évolution reste dynamique,

CONSIDERANT que les Départements ne peuvent accepter de diminuer l'investissement public local pour assurer la solidarité nationale,

CONSIDERANT la résolution finale du Congrès de l'Association des Départements de France adoptée à l'unanimité par les 102 Présidents de Conseils généraux pour une réelle adaptation des politiques aux territoires et une véritable coordination des politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales,

L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

RAPPELLE que le Département de Seine-et-Marne est disposé à participer à l'élaboration de solutions concourant au financement durable des trois allocations universelles de solidarité.

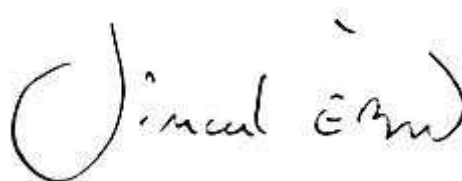
SOUHAITE qu'un véritable débat se tienne au Parlement pour que les enjeux de la solidarité nationale soient posés.

REAFFIRME sa volonté de voir mettre en place une réelle péréquation entre les territoires. Péréquation passant par une réflexion sur l'attribution des dotations d'Etat comme par une meilleure répartition des ressources fiscales et parafiscales des départements entre eux,

DEMANDE l'ouverture de véritables négociations avec le nouveau gouvernement sur le financement des trois allocations de solidarité nationale.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Vincent ÉBLÉ